

## **TROUVER LE CHEMIN D'ACCÈS À L'EFFICACITÉ DE L'ÉVALUATION<sup>1</sup>**

**Abstract:** Educational creativity occurs at the level of education process, which involves the assessment activity. The evaluation suppose coherence, interdependence between educational plan, programs and school manuals and the effective work from class. If we follow the Romanian language and literature exam given by the eighth grade student, since 2000 until now, it can reach the conclusion that evaluation and structuring subject process is still changing, by referring to the new values, trends and requirements of didactic, to the contemporary society. Finding optimal didactic and educational solutions means controlling the science and the pedagogical art. Predominant use of continuous and formative assessment will explore various teaching methods. So we will have the permanent feedback of the students performances and we will select immediatly the right measures to improve results reported to them school progress.

**Key words:** continuous evaluation, interdisciplinary, competencies.

L'imaginaire apparaît au moment où la créativité est valorisée, quand on lui ouvert le chemin d'accès au monde réinventé.

« La créativité représente la disposition qu'il y a en état potentiel dans chaque personne et à tout âge de produire quelque chose de nouveau et remarqué à l'échelle sociale et individuelle. » (Dictionnaire de la psychologie, 1995 : page 67).

Les fonctions de la créativité déterminent sa structure tridimensionnelle aux niveaux social, psychologique et pédagogique (vois Cristea, Sorin, 1998 : page 74).

La créativité pédagogique met en évidence certaines caractéristiques développées aussi au niveau du procès créateur. Trouver des solutions didactiques/éducatives, originales et efficaces... c'est de la science et de l'art pédagogique.

La didactique postmoderne conçoit le procès d'enseignement comme une activité de transmission- réception- évaluation.

Dans cette étude, je ferai quelques remarques sur la problématique de l'Évaluation nationale des élèves de la huitième classe.

L'évaluation est conçue « comme une partie intégrante du procès d'enseignement trouvée en relation de correspondance avec les buts ou les objets proposés et avec les expériences de réception activées en ce sens par la sélection des contenus et des méthodologies d'instruction, internes et externes, favorables au procès scolaire. » (ibidem : page 152).

L'évaluation vise la qualité de la corrélation entre le plan d'enseignement, les programmes et les manuels scolaires, leur cohérence et leur interdépendance.

Les techniques d'évaluation sont diverses : les questionnaires écrits et orales, les épreuves écrites et pratiques, les échelles d'appréciation, les tests de connaissance et les examens.

Les tests de connaissances appliqués dans les examens scolaires reçoivent le statut de tests docimologiques.

De différentes organisations gouvernementales organisent des études et des recherches concernant les examens. Les tests internationaux (TIMSS, PISA, PIRLS) appliqués aussi dans notre pays sur un échantillon représentatif n'établissent pas des

<sup>1</sup> Adriana Briceag, Université de Craiova, [adrianabriceag26@yahoo.com](mailto:adrianabriceag26@yahoo.com)

hiérarchies comme les examens d'évaluation nationale et de baccalauréat font. L'évaluation a suivi l'assimilation de certaines compétences. On n'a pas suivi l'activité de mémorisation des notions théoriques assimilées. On a mis l'accent sur la capacité de réception du message écrit et d'expression écrite.

Si on suit l'examen de langue et littérature roumaine soutenu par les élèves de la huitième classe, dès l'année 2000 jusqu'au présent, on arrivera à la conclusion que le procès d'évaluation et de structuration des sujets est en changement continu, en se rapportant en permanence aux nouvelles valeurs, tendances et exigences de la didactique, à la société quotidienne.

On jettera un coup d'œil sur les programmes de langue et littérature roumaine et les structures des sujets donnés aux élèves dans le cadre de l'Évaluation nationale dès l'année 2000 jusqu'au présent. On mentionnera seulement les programmes qui ont apporté des changements sur l'évaluation des élèves.

*Le programme scolaire pour l'année 2000* a imposé quatorze lectures littéraires appartenant aux espèces littéraires suivantes : le conte de fée, la nouvelle brève, la nouvelle, le roman, la ballade culte, le poème, le pastel. Les contenus de langue ont été structurés au niveau phonétique, lexical, grammatical (morphologique et syntaxique) et les notions de théorie littéraire ont compris : le genre épique et lyrique, les modes d'exposition, le personnage littéraire et sa caractérisation, les figures de style, les éléments de prosodie.

La structure des sujets a été la suivante :

La première partie : un essai structuré, une composition, un résumé ou un commentaire. Les critères d'évaluation ont été : la présentation des séquences narratives dans l'ordre de la logique du texte, la présentation dans l'ordre de la logique du texte, l'identification des personnages correspondants aux séquences narratives mentionnées, l'observance des exigences spécifiques à la rédaction, la cohérence lexicale, l'observance des normes d'orthographe et de ponctuation, l'observance des règles de mise en page.

La deuxième partie : des items à choix multiple, de type question, avec une réponse courte ou de complètement, basés sur un texte littéraire cité, qui visent le domaine de la langue fonctionnelle, du vocabulaire, de la morphologie et de la syntaxe appliquée.

*Le programme pour l'examen de l'année 2001* a apporté des modifications, en mettant l'accent sur l'évaluation des capacités de réception du message écrit et d'expression écrite. Ce sont les manuels alternatifs qui sont apparus. Les auteurs des manuels ont manifesté leur capacité créative dans l'action de sélection des textes littéraires et des exercices applicatifs adéquats. Le point commun de tous ces manuels a été l'observance des compétences générales (le développement de la capacité de réception du message écrit et orale et de la capacité d'expression orale et écrite) et des compétences spécifiques, établies unitairement au niveau du programme scolaire unique.

La structure des sujets a été aussi modifiée :

La première partie a mis en évidence la compréhension du texte à la première vue : des exercices par lesquels on évalue les habiletés, les habitudes, les éléments de compétence spécifiques à la langue écrite.

À l'exception des exercices qui ont regardé strictement la compréhension du texte cité, il y a eu des exercices qui ont impliqué une évaluation complexe, en valorisant les notions de théorie littéraire étudiées dans l'école. L'opération sur le texte donné a supposé la reconnaissance et les opérations de sélection, d'application, de

construction, d'analyse, de comparaison, d'interprétation des faits de langue avec des éléments linguistiques, la rédaction des énoncés conforme au principe d'aborder la langue de la perspective communicative-fonctionnelle.

La deuxième partie : la rédaction des textes fonctionnels (le télégramme, l'invitation, la requête, la lettre familiale, la lettre de félicitations) a été proposée pour l'évaluation de la capacité écrite.

La troisième partie a impliqué la même capacité d'expression écrite, mais avec une classe de difficulté plus élevée. Il s'agit de la rédaction d'une composition du type : le résumé d'un texte littéraire, la caractérisation d'un personnage, l'argumentation de l'appartenance d'un texte à une espèce littéraire ou à un genre littéraire (lyrique, épique, dramatique), l'analyse sur le texte. L'œuvre sélectionnée par l'élève, en fonction du manuel alternatif étudié, a été l'une des espèces littéraires suivantes : le conte de fée, la nouvelle, la ballade, la complainte, le pastel, la nouvelle brève, l'hymne, la comédie ou le roman. Le barème a supposé la distribution du pointage pour le contenu et pour la rédaction (l'unité de la composition, la cohérence du texte, l'orthographe, la ponctuation, le registre de communication, le style et le langage adéquats au contenu de la composition, la mise en page du texte, l'encadrement dans l'espace accordé, la lisibilité).

*L'année scolaire 2006- 2007* a apporté d'autres modifications dans l'évaluation des élèves de la septième classe. Pour chaque semestre, les élèves ont soutenu les thèses à sujet unique, ainsi que les élèves de la huitième classe dès l'année scolaire 2007-2008, pendant deux années scolaires.

Aussi, dès l'année scolaire 2006-2007, l'observance des normes prévues dans la deuxième édition du *Dictionnaire orthographique, orthoépique et morphologique de la langue roumaine* (DOOM 2) a été obligatoire.

*Dans l'évaluation pendant l'année 2008*, le premier et le deuxième exercice du premier sujet ont suivi l'assimilation et l'opération avec les connaissances grammaticales, de vocabulaire, de phonétique, d'orthographe et de ponctuation, de stylistique.

Le troisième exercice a visé la capacité d'expression écrite (le point de vue sur le message du texte) et de réception du message littéraire. Le pointage a été distribué de la manière suivante : 60% pour le contenu et 40% pour la rédaction.

Le deuxième sujet a mis en évidence la capacité de s'exprimer par écrit, en valorisant les notions de théorie littéraire. Le pointage a été structuré de la manière suivante : seize points pour le contenu et quatorze points pour la rédaction, en contenant : l'unité de la composition, la cohérence du texte, le registre de communication, le style et le vocabulaire adéquats au contenu, l'orthographe, la ponctuation, la mise en page et la lisibilité.

Pour les compositions qui ont eu un thème libre (un portrait, une description, etc.), le barème s'est rapporté à la précision du titre, au contenu et au style adéquats, aux règles d'orthographe et de ponctuation.

Dans le compartiment de *la langue*, on a eu en vue la vision communicative-pragmatique, fonctionnelle et applicative des éléments de construction de la langue, en misant l'accent sur l'identification de leur rôle dans la construction des messages et sur l'utilisation correcte et convenable dans la propre expression écrite. Les exercices ont été de type analytique (de reconnaissance, de groupement, de motivation, de description, de différenciation) et de type synthétique (de changement, de complètement, d'exemplification, de construction), de soulignement des valeurs stylistiques et de mise en évidence des aspects orthographiques et de ponctuation.

Quant à *la lecture*, les exercices ont visé la compréhension d'un texte littéraire ou non- littéraire donné tels : l'identification des idées principales, des traits généraux et particuliers du texte, l'expression du point de vue sur le message etc., mais aussi la rédaction des compositions qui regardent un texte littéraire ou non- littéraire (le résumé, la caractérisation d'un personnage, le commentaire court de quelques séquences, l'identification des idées principales etc.). Ainsi, les exercices ont suivi l'évaluation des compétences de rédaction des textes *fonctionnels* (la requête, l'invitation), *argumentatifs* (l'expression argumentée d'un point de vue concernant le texte donné/indiqué, la motivation de l'appartenance à un genre littéraire), *réfléchis et imaginatifs* (la lettre, les autres compositions qui supposent l'expression des propres sentiments, la mise en évidence des traits d'un objet dans une description ou d'une personne dans un portrait, de courtes narrations, la continuation des dialogues etc.).

*Le programme scolaire pour l'Évaluation nationale de l'année 2010* a apporté en discussion les compétences générales et spécifiques et les contenus associés. Il y a eu quelques modifications survenues : le roman, le genre dramatique, les propositions subordonnées circonstancielles concessives, conditionnelles et consécutives ne représentent plus des contenus obligatoires pour l'évaluation. Ces connaissances se trouvent dans le programme scolaire de la classe. On y mentionne aussi pour l'Évaluation nationale les textes support non- littéraires (publicitaires, l'article de revue/journal, l'annonce, la nouvelle). Les espèces littéraires évaluées ont été : le conte de fée, le pastel, la fable, la nouvelle, la ballade.

En vue de l'évaluation de l'expression écrite on a mis l'accent sur la continuation des dialogues, la rédaction des narrations, des compositions courtes, sur un certain thème, en suivant un plan donné ou conçu par l'élève.

Dès *l'année 2011*, la ballade n'a plus constitué un contenu obligatoire pour l'Évaluation nationale.

Le premier sujet a visé la compréhension du texte à la première vue et a supposé des exercices par lesquels on a évalué les habiletés, les habitudes, les compétences spécifiques, en suivant les capacités de réception du message écrit et aussi la valorisation des notions de théorie littéraire étudiées à l'école.

En regardant l'évolution de l'Évaluation nationale pour les élèves de la huitième classe (des sujets, des programmes), on constate qu'il y a eu des changements surtout dans la liste des espèces littéraires imposés (le nombre des espèces littéraires est diminué). On constate aussi l'accent sur la capacité des élèves d'opérer avec les notions assimilées, sur leur compétence de s'exprimer par écrit.

Dans le but de l'amélioration des résultats obtenus à l'Évaluation et non seulement, l'interdisciplinarité est bienvenue. Elle « *peut être caractérisée par l'appréciation de Platon sur l'art politique : l'art du tissu, qui ne laisse jamais survenir le divorce entre les différents éléments qui ourdissent et combinent toujours les informations pour en faire un tissu souple et serré.* » (Mohammed Alla Sinaceur, 1986 : page 48).

On peut choisir le thème : « *Mon héros préféré* » qui suppose l'organisation du collectif des élèves par groupes. Ils doivent choisir un héros qu'ils présentent, en utilisant l'interdisciplinarité. Le projet peut inclure la littérature, la musique, l'art plastique, la dramatisation etc. Le concours des groupes sera motivant. Leur imagination sera mise en évidence et ils devront présenter leurs projets devant la classe. L'évaluation de leur capacité de s'exprimer sera valorisée. Ainsi, le thème lance une provocation, le succès est garanti, la motivation est activée. Le professeur doit récompenser l'effort déposé par les élèves et les encourager dans leur démarche.

Une autre solution pour avoir de bons résultats est d'insérer dans la leçon le moment orthographique. L'évaluation peut être accomplie par des questions telles : *Quelle est la forme correcte ? Dis-moi pourquoi ! Est-ce que tu sais d'autres exemples ? Quelle est l'erreur dans cet énoncé ?*

Après une période d'exercices, l'élève peut s'évaluer, en répondant aux questions : *Quels sont les erreurs d'orthographe que tu ne fais plus ? Quelle est l'erreur plus fréquente que tu as remarquée dans le langage de tes collègues ? Et dans tes journaux ? Comment as-tu corrigé ces erreurs dans ton expression écrite ?* Les élèves qui savent s'évaluer auront de meilleurs résultats.

En ce qui concerne le programme scolaire pour la huitième classe, on peut affirmer, sans doute : il est très aggloméré. Il y a beaucoup de différences entre le programme scolaire pour les élèves de la huitième classe et celle pour l'Évaluation nationale.

Les compétences spécifiques qui concernent *la réception du message orale dans de différentes situations de communication et l'utilisation correcte et adéquate de la langue roumaine dans la production des messages oraux dans des situations de communication monologuée et dialoguée* ne sont pas évaluées. Ainsi, comme dans l'examen de baccalauréat, les compétences des élèves qui dérivent de la communication orale doivent être évaluées dans le cadre de l'Évaluation nationale. On a remarqué, d'ailleurs, que les élèves ne pouvaient pas valoriser les habiletés de communication orale ; ils ne savent pas converser.

Certains contenus associés aux compétences spécifiques éliminés du programme scolaire ne présentent pas une telle grande importance pour l'étude quotidienne, à l'école. L'importance des sujets dans les tests de l'Évaluation nationale déterminent l'approfondissement de certains contenus. De la même façon, l'élimination du programme de l'Évaluation nationale des espèces littéraires étudiées en classe éloignent les élèves de la littérature, en rendant plus difficile l'activité de compréhension.

Dans le cycle primaire, on lit des petites pièces comiques, on les utilise dans les programmes artistiques. En huitième, on évite le genre dramatique pour l'Évaluation nationale, même si on l'étudie en classe. Ainsi, il n'y a pas de continuité et de corrélation entre les programmes scolaires et l'intérêt pour ce genre littéraire est diminué.

Pendant que le programme scolaire pour la huitième classe mentionne l'application correcte des signes de ponctuation au niveau de la phrase (coordination, subordination, incidence), le programme scolaire de l'année 2011 pour l'Évaluation nationale précise l'utilisation correcte des signes de ponctuation au niveau de la proposition et de la phrase. On s'impose, par conséquent, une corrélation entre les deux programmes.

Un autre problème rencontré est représenté par les solutions offertes par les barèmes qui peuvent générer des discussions divergentes. Par exemple, cette année, le sujet qui demandait la sélection du type de la proposition subordonnée de la phrase « *Ceea ce mă jenează este dificultatea răsfoirii* » a provoqué des interprétations différentes. En final, les deux variantes ont été acceptées (subjective et prédicative), même si au commencement, le barème a mentionné la réponse correcte : subjective. On suggère, par conséquent, une sélection plus rigoureuse des sujets qui doivent être précis, en ce qui concerne l'énoncé, mais aussi la réponse. En plus, ces exercices ne doivent pas tester la capacité des élèves de faire des interprétations, mais évaluer la

capacitate des élèves d'utiliser les connaissances grammaticales dans le but de l'expression correcte, écrite et orale.

Quelques barèmes mentionnent seulement certains synonymes des mots et les élèves sont défavorisés dans l'évaluation. Le barème des exercices de synonymie doit préciser que toutes les solutions correctes devaient être marquées en faveur de l'élève.

On recommande, en conclusion, l'utilisation prépondérante de l'évaluation continue, formative, qui explorera des méthodes didactiques variées. On aura en permanence le feedback des performances des élèves et on sélectionnera immédiatement les mesures convenables d'amélioration de leurs résultats, rapportées à leur progrès scolaire. Une meilleure corrélation entre les programmes, les manuels scolaires et l'activité didactique de la classe serait bienvenue dans le procès d'enseignement qui doit se réinventer en permanence, se rapprocher des exigences actuelles.

### **Références**

Cristea, Sorin, *Dicționar de termeni pedagogici*, Editura Didactică și Pedagogică, R.A., București, 1998

*Dictionnaire de la psychologie*, Larousse, Paris, 1995

*Limba română: controversă, delimitări, noi ipoteze. Actele celui de-al 9-lea colocviu al catedrei de limba română*, Editura Universității din București, București, 2009

Mohammed Allal Sinaceur, *Interdisciplinaritatea și științele umane*, Editura Politică, București, 1986

Pamfil, Alina, *Limba și literatura română în gimnaziu. Structuri didactice deschise*, Editura Paralela 45, Pitești, 2003

Programele școlare pentru Evaluarea națională la clasa a VIII-a (2000-2012)

Programele școlare pentru clasele V-VIII

### **Resources électroniques**

<http://www.edu.ro> accesat în iunie 2012

<http://www.subiecte.edu.ro>